

Instruction de travail n°321bis : Nouvelle absence HVU

Introduction A partir du 01/10/2021, l'absence HVU-HVU (Départ anticipé mi-temps) sera remplacée par 1 nouvelle absence :

- HVU-HV5 : Mi-temps à partir de 50/55 ans.

Lorsqu'on encode une absence 'mi-temps à partir de 50/55ans' à partir du 01/10/2021, l'absence HVU-HVU n'apparaîtra plus dans la liste déroulante du code d'absence. Themis proposera l'absence 'HVU-HV5'.

L'absence HVU-HVU (Départ anticipé mi-temps) reste disponible pour la régularisation des dossiers jusqu'au 30/09/2021.

Encodage de l'absence HVU-HV5 (Mi-temps à partir de 50/55 ans)

Onglet Themis : Absences et congés – créer/mettre à jour une absence

Pour les différentes étapes de l'encodage de l'absence, voir l'instruction de travail « 321_Départ anticipé mi-temps ».

Lorsqu'un membre du personnel bénéficie du système du mi-temps à partir de 50/55 ans, il faudra choisir le type d'absence 'HVU' et le code d'absence 'HV5'.

Ce type d'absence est TOUJOURS associé à l'encodage du code salarial 4021.



The screenshot shows the 'Données absence' tab in the Themis software. The interface includes the following fields and controls:

- EMP: EMP
- Matricule: Matricule:
- N° dossier emploi: N° dossier emploi: 1
- Données d'absence: Données d'absence
- Rech. | Afficher tt: Rech. | Afficher tt
- Premier 1 sur 9 Dernier: Premier 1 sur 9 Dernier
- *Date/heure début: 01/10/2021
- *Date/heure fin: 30/06/2027
- *Type absence: HVU Départ anticipé mi-temps
- *Code absence: HV5 Mi-temps à partir de 50/55 ans Zones réglementaires: Belgique
- Pourcentage: 50,0000
- Calendrier travail: 38H00W2061 38H00W2_07360736073600000000000000000000 07360736000000000000000000000000
- Enreg. Retour à la recherche Précédent dans la liste Suivant dans liste Notifier



Instruction de travail n°321bis : Nouvelle absence HVU

Onglet Themis : Codes salariaux – Codes salariaux fixes

Attribuez le code salarial fixe '4021 – A-Départ anticipé mi-tps'.

Codes Salariaux

EMP Matricule: N° dossier emploi: 1

Codes salariaux Rech. | Afficher tt Premier 15 sur 40 Dernier

Stat Sauvegarde

*Code salarial 4021 A - Départ anticipé mi-tps

*Date début 01/07/2017 Statut Actif

Date fin 30/06/2027

Montant

Code de manipulation

Commentaires

Audit

Encodé par	Dernière MàJ	Date/heure système
------------	--------------	--------------------

Enreg. Retour à la recherche Précédent dans la liste Suivant dans liste Notifier

Valider

Valider le dossier.
Cfr instruction de travail 801_Valider - Approuver

Approuver le dossier

Cfr instruction de travail 801_Valider - Approuver